



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.3/1995/14
3 février 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Vingt-huitième session
27 février-3 mars 1995
Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

STATISTIQUES DES SERVICES

Projet de proposition concernant un atelier sur le secteur
des services nationaux (à l'intérieur des pays) dans les
pays en développement

Note du Secrétaire général

La proposition ci-après a été établie par la Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et sera présentée oralement lorsqu'elle sera examinée par la Commission :

Objectif

Cet atelier vise à aider les pays africains à définir les différentes composantes du secteur des services (collecte, traitement et diffusion des données pertinentes), et à identifier les problèmes liés à ces activités.

Rappel des faits et justification

À sa session extraordinaire (New York, 11-15 avril 1994), la Commission de statistique a recommandé de créer une Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des services s'occupant au premier chef des échanges internationaux de services, qui serait placée sous la conduite de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Plusieurs pays en développement ont demandé la création d'un groupe chargé d'étudier les statistiques des services car il s'agit d'un secteur naissant de leur économie¹. À sa dix-septième session (New York, 6-9 septembre 1994), le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination a invité la Division de statistique de l'ONU à allouer les ressources nécessaires à l'examen de cette question.

* E/CN.3/1995/1.

Activités au titre du projet

L'assistance la plus directe et la plus pratique revêtira la forme d'un atelier au cours duquel des représentants de bureaux nationaux de statistique pourront :

a) Examiner un rapport établi par un ou plusieurs consultants, notamment les informations sur la disponibilité des données et sur la portée, la couverture et les sources des statistiques du secteur des services nationaux ainsi que leur degré de cohérence dans l'ensemble de l'Afrique. Les problèmes liés à la collecte et à la diffusion des données seront examinés dans ce rapport qui comprendra également un projet de stratégie d'action;

b) Offrir une perspective nationale sur les problèmes propres au secteur des services nationaux dans les différents pays de la région;

c) Enrichir mutuellement leurs connaissances en la matière à la lumière de leurs expériences respectives.

À l'issue de cet atelier, le (ou les) consultant(s) établira(ont) un rapport révisé sur la pertinence des questions initialement soulevées, qui définira en outre les grandes lignes d'une stratégie de consensus visant à régler les problèmes identifiés et formulera des recommandations concernant la poursuite des travaux en la matière.

Note

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 1994, Supplément No 9 (E/1994/29), par. 30 à 33.
